Berges de Marne, futur ÉcoQuartier

Un nouveau quartier, dit des Berges de Marne, verra le jour en lieu et place des anciens Ateliers SNCF. Ce site s'étendra sur 17 hectares, soit une superficie équivalente à celle du centre-ville historique d'Epernay. Le projet représente un potentiel de développement urbain fort pour les années à venir.

Les orientations du projet

Ce futur quartier réunira des logements, des commerces et services, des équipements publics, des bureaux, des parkings en silo et un hôtel, autour de parcs urbains généreux.

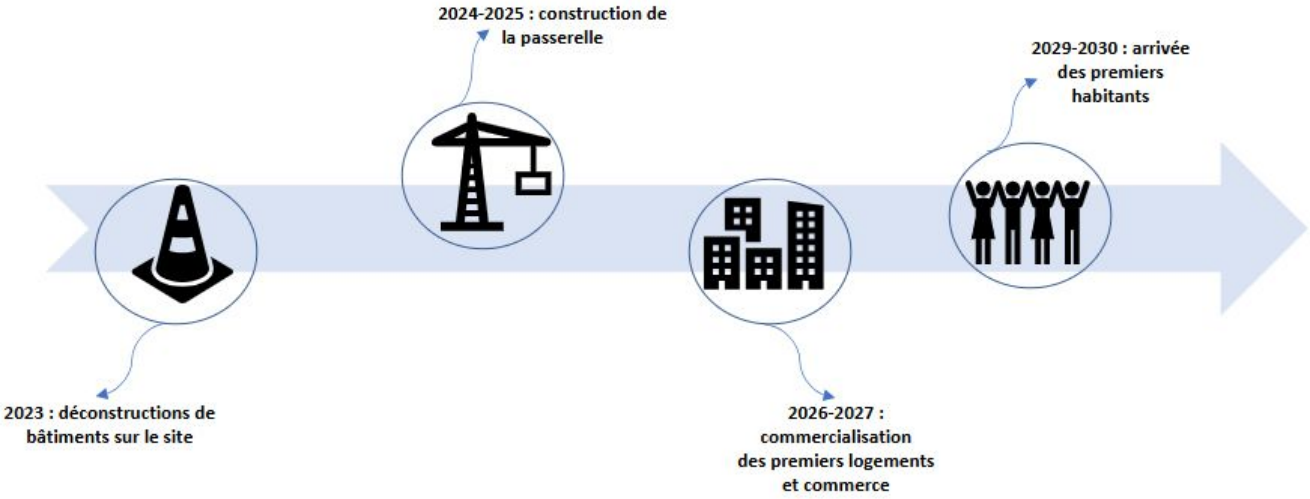
Le site préservera la mémoire des anciens Ateliers SNCF, site à valeur patrimoniale remarquable, en préservant quatre bâtiments emblématiques sur une surface de 15 000 m2.

Le projet créera de nouvelles proximités entre le centre-ville, les berges de la Marne et Magenta. L'aménagement de liaisons (promenades, voies de circulation, etc.) et de lieux fédérateurs (grande halle, place piétonne, etc.) désenclaveront le quartier et serviront de trait d'union avec les autres quartiers.
Parmi les réalisations emblématiques :

- la construction d'une passerelle (piéton et cycle) rattachant le futur quartier au centre-ville, enjambant les voies SNCF ;
- le réaménagement du Pôle d'échanges multimodal, au sud de la passerelle.

Le site hébergera un parc urbain de 3 hectares. Le quartier sera pleinement intégré à son environnement, avec la sauvegarde du patrimoine végétal, la conservation de la vue sur les coteaux, l'aménagement d'une promenade sur les bords de Marne, ainsi que l'ouverture et la valorisation du Cubry.
La majeure partie de l'espace public sera consacrée aux aires piétonnes, aux plantations et aux parcs, concourant à la perméabilité des sols. La voirie occupera quant à elle moins de 20 % de l'espace public. La volumétrie des constructions sera aussi harmonisée avec les hauteurs des bâtiments existants.

Calendrier



Un projet labellisé ÉcoQuartier

Le projet est labellisé ÉcoQuartier **(Étape 1 - EcoQuartier en projet)**. Ce label est l'un des piliers de la démarche ÉcoQuartier, qui est proposée par les Ministères de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et de la Transition écologique et solidaire. Il valorise les projets d'aménagement qui prennent en compte les enjeux et principes du développement durable.

A travers ce label, la Ville s'engage à mettre en œuvre les 20 engagements du référentiel ÉcoQuartier, parmi lesquels "valoriser le patrimoine naturel et bâti, l'histoire et l'identité du site", "contribuer à un développement économique local, durable, équilibré, social et solidaire", ou "proposer un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter au changement climatique et aux risques". Objectifs : offrir aux habitants un mode de vie répondant aux grands enjeux climatiques, environnementaux, sociaux et sociétaux, en s'appuyant sur des ressources locales.

Infos pratiques

Chiffres-clés

- 17 hectares
- 420 logements
- 18 000 m² commerce et services
- 30 000 m² de parc et espaces verts

Contact

En savoir plus sur le projet : bergesdemarne@ville-epernay.fr

Documents
Berges de Marne : l'essentiel du projet 2025-2040
Liens utiles
Label Eco-Quartier
Pour aller plus loin
Image



Le Pôle d'Echanges Multimodal opérationnel

Image



Berges de Marne : passerelle piétonne et cycles